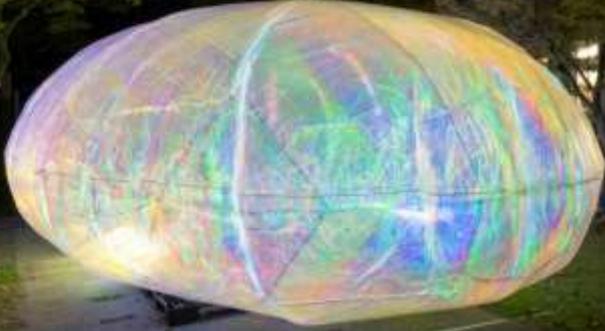


Appel à candidatures *NBK Sélection* 2024

Modalités d'inscription



Contexte :

Inspirée de la version parisienne née en 2002, « La Nuit Blanche » est un festival de création contemporaine qui se déroule chaque automne dans la ville de Kyoto. Ce festival vise à faire sortir la création contemporaine des musées et des galeries d'art, et à la rendre accessible gratuitement au grand public. La 14^e édition se déroulera du 28 septembre au 26 octobre 2024.

Depuis 13 ans, l'Institut français du Kansai organise chaque année ce festival avec la ville de Kyoto et collabore avec un large réseau de partenaires.

1. Objet

La Nuit Blanche Kyoto propose l'appel à candidatures « NBK Sélection » ouvert à tout porteur de projets souhaitant présenter un projet artistique dans le cadre de ce festival. L'édition 2024 se tiendra du 28 septembre au 26 octobre 2024 à Kyoto et aura pour thème "TRANSMISSION".

« Transmission », contexte et indications

En 2024, la France célébrera les 30 ans du programme maître d'art/élève, qui vise à reconnaître l'excellence d'artisans d'art et leur permettre de transmettre leur savoir-faire pour préserver les gestes. A ce jour, il y a 149 maîtres d'art français en activité. Ce programme est directement inspiré du titre de trésor national vivant japonais, c'est pourquoi le dialogue entre les deux pays sur la transmission et la préservation du geste sera privilégié.

Les projets qui valorisent la relation entre l'artisanat d'art et la création contemporaine feront l'objet d'une attention particulière, mais d'autres interprétations peuvent être envisagées, par exemple (liste non exhaustive) : célébrer la manière dont les arts traditionnels servent la création contemporaine et inversement, valoriser le temps de création et d'apprentissage dans une société qui vise l'accélération, interroger la décroissance, dialoguer sur les enjeux du maintien des métiers d'art en France et au Japon, etc.

2. Lauréats

Les projets sélectionnés dans le cadre de cet appel à candidatures se verront attribuer la somme de 300,000 yens maximum (environ 2 000 euros, le montant en yens devant être converti en euros selon le taux en vigueur au moment de la contractualisation).

L'organisation du festival Nuit Blanche Kyoto intégrera le projet dans la communication globale de l'événement et pourra proposer un lieu de monstration si le porteur de projet n'en a pas identifié.

3. Conditions d'éligibilité

- Le porteur de projet doit être établi en France ou au Japon, peu importe sa nationalité ;
- Si l'adresse fiscale du porteur de projet est en France, il doit disposer d'un statut juridique ou s'adosser à une autre structure ;
- Le projet déposé peut être pluridisciplinaire ou intervenir dans les champs artistiques suivants : arts visuels, design, métiers d'art, spectacle vivant, musique, etc. (liste non exhaustive)
- Le caractère franco-japonais du projet n'est pas obligatoire, mais recommandé (thème, partenaires, porteurs de projets, etc.) ;
- Le projet doit avoir lieu entre le 28 septembre et le 26 octobre 2024 ;
- Si une période plus courte est envisagée, il est préférable de favoriser l'événement d'ouverture (le plus visible) le 28 septembre dans la soirée / la nuit (notamment pour les projets de performances artistiques) ;
- L'accès au projet doit être gratuit pour le public au moins le jour de l'ouverture, le 28 septembre 2024.

4. Frais de candidature

La candidature est gratuite.

5. Dossier de candidature

- Formulaire en ligne à compléter : <https://forms.gle/8K1S6FTG9q6e52sU8>



- Dépôt du dossier suivant (dans le formulaire) en anglais et/ou en japonais :
 - Présentation en 4 pages maximum : projet, partenaire(s), fiche technique du projet, budget prévisionnel (dépenses-recettes) ;
 - CV du porteur de projet / de l'équipe de travail ;
 - Lettres de soutien (facultatif).

NB : les fichiers devront être renommés comme dans l'exemple ci-après : cv nomcandidat, presentation_nomcandidat, etc. les formats acceptés sont les suivants : word, pdf, jpeg. Il est également possible d'insérer des liens vers des vidéos dans le formulaire de candidature.

Seuls les dossiers parvenus via le formulaire en ligne seront acceptés.

6. Calendrier

Publication appel à candidatures : 1^{er} décembre 2023 - 1er mars 2024 à 23h59 (JST)

Annnonce des résultats : fin avril 2024 au plus tard (annonces par email)

Contractualisation : avant le 15 juillet 2024

Communication : mi-juillet 2024

7. Critères de sélection

- Intérêt artistique du projet ;
- Viabilité du projet (économique, partenaires financiers ou en nature) ;
- Opportunité d'intégrer le festival Nuit Blanche Kyoto (esprit, lien avec le thème, accessibilité etc.);
- Impact écologique des projets.

La sélection finale des projets sera également faite au regard du critère de parité hommes-femmes.

8. Points d'attention

- Les personnes de nationalité française peuvent séjourner au Japon pour une durée de moins de 90 jours ("court séjour") sans demande de visa, sous réserve du maintien des conditions actuelles d'entrée sur le territoire japonais. Toutefois, dans le cas où ces conditions d'entrée sur le territoire japonais seraient modifiées par les autorités, ou si les lauréats ne réunissaient pas les conditions d'entrée sur le territoire sans demande de visa, **l'organisateur (Institut français du Japon - Kansai) ne fera pas de démarche** de demande de visa pour les lauréats ; il appartiendrait à ces derniers d'effectuer les formalités nécessaires ou de s'appuyer sur une autre structure.
- **Nul autre soutien en production ne sera apporté** en dehors de ce qui est énoncé dans l'article 2 (les éventuels frais liés aux vols depuis la France doivent donc être compris dans ce soutien financier).
- **Le porteur de projet doit pouvoir assurer la sécurité de son projet artistique**, il en reste l'organisateur, l'équipe de la nuit blanche n'assumera aucune assistance ou responsabilité du projet.
- **La situation sanitaire peut avoir un impact sur le maintien des manifestations**, la Nuit Blanche Kyoto ne sera pas tenue pour responsable le cas échéant. Il en est de même de tout autre cas de force majeure (catastrophe naturelle, événement climatique, etc.)
- **L'organisateur se réserve la possibilité d'ajuster le montant du soutien financier** en fonction des besoins de production du projet.
- **Le soutien financier sera versé en yen** aux porteurs de projets lauréats.
- **Le soutien financier ne sera versé qu'après la fin du festival**, en novembre 2024.

9. Ressources

[Vidéo Nuit Blanche Kyoto 2022](#)

Vidéo nuit Blanche Kyoto 2023

[Site internet Nuit Blanche Kyoto](#)

[Compte Instagram @nuitblanche.kyoto](#)